



SPV du Menez

Commune de Plougastel-
Daoulas - 29

Unité de production d'énergie
au CSR

Demande d'autorisation
environnementale

PJ N°47

**CAPACITES
TECHNIQUES ET
FINANCIERES**



Rapport n°R22102 - PJ47.a
Version du 20 décembre 2024

Fiche signalétique

Client

Raison sociale :	SPV du Menez
Adresse du siège social :	160, route de Ti ar Menez - 29470 Plougastel-Daoulas
Représentant :	Fabrice GOUENNOU Président

Site

Raison sociale :	SPV du Menez
Adresse du site :	160, route de Ti ar Menez - 29470 Plougastel-Daoulas
Téléphone :	06.11.73.22.80
Activité projetée :	Unité de production d'énergie au CSR
Interlocuteur en charge du suivi du dossier :	Fabrice GOUENNOU Président 06 11 73 22 80 fabrice.gouennou@maitrea.fr

Document

Référence :	R22102 - PJ47
Titre du rapport	Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale P.J. n°47. - Une description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir au plus tard à la mise en service de l'installation [3° du I. de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement]

Numéro de version	Date	Nature des modifications
a	20/12/24	Version initiale

Bureau d'Etudes Conseil

Rédacteur(s)	Caroline BERNARD	Chargée d'études NEODYME Breizh
Approbateur	Baudouin MAERTENS	Chef de projets NEODYME Breizh

Sommaire

1. Présentation de SPV du Menez.....	4
2. Outils de production	5
3. Engagements et interactions	6
4. Capacités techniques	7
5. Capacités financières	9

Liste des tableaux

Tableau 1 : Principaux chiffres financiers de la société Gouennou Frères	9
--	---

1. PRESENTATION DE SPV DU MENEZ

SPV du Menez est la société qui porte le projet de la chaufferie CSR en cogénération. Créée par Fabrice Gouennou, SPV du Menez est dans la ligne stratégique portée par son fondateur.

Le site d'implantation est à Ti Ar Menez à Plougastel Daoulas, à proximité des serres de production de tomates créées en 1999. Fabrice Gouennou y exploite 9 ha de serres pour une production annuelle d'environ 3 500 tonnes. Cette activité demande des besoins énergétiques importants sur l'ensemble de l'année.

La transition du site a été initiée en 2006 par la mise en place d'une première chaudière bois de 3,5 MW lorsque le site ne comptait encore que 3.4 ha de serres. Puis avec l'augmentation de la surface de serre portée à 5 ha en 2008 puis à 9ha en 2014, une cogénération gaz est venue compléter l'installation en décembre 2011. Une chaudière bois de 8 MW a été mise en service en 2014 et a remplacé la chaudière bois de 3,5 MW.

La technologie utilisée par la nouvelle chaudière bois permet de brûler du bois issu de la filière déchet. L'autorisation préfectorale pour la rubrique 2910 B fût obtenu en 2015. Cette volonté de rentrer dans la valorisation de déchets pour la production d'énergie est née du constat de voir des quantités de bois B être exportées des ports bretons alors que des tensions en fourniture de bois de classe A existait en pointe Bretagne, surtout en fin d'hiver. Si nos territoires disposent des combustibles autant les exploiter sur notre propre territoire en économie circulaire.

Depuis 2014, un travail spécifique a permis une plus forte maîtrise des consommations de chaleur du site. Avec l'optimisation en rendement et en disponibilité des équipements de production de chaleur, un réseau de chaleur a été mis en service afin de pouvoir alimenter trois autres serristes plus le centre commercial Leclerc de Plougastel et ainsi augmenter le taux de charge de la chaudière bois B.

Pour continuer dans cette dynamique, le projet de la chaufferie CSR en cogénération assurera une pérennité du site dans sa fourniture en chaleur et obtenir une transition énergétique complète. Sept autres serristes se sont déjà portés volontaires pour se raccorder au réseau de chaleur et ainsi assurer leur propre transition énergétique.

2. OUTILS DE PRODUCTION

Le site actuel comporte les serres et les chaufferies associées.

La production de tomates a fortement évolué lors de ces dernières années. Avec le label « cultivées sans pesticides », les méthodes de production ont évolué et ont un impact également sur l'utilisation de l'énergie pour les cultures. En plus de disposer d'une énergie décarbonée, le besoin de mieux déshumidifier les cultures devient essentiel pour mieux lutter contre les risques de maladies fongiques du plant de tomates. Réduire les consommations de chaleur à ses limites. C'est pour cette raison que des équipements performants et fiables de production de chaleur sont importants pour notre activité. Mutualiser ces équipements entre plusieurs serristes est aussi une solution tangible pour pérenniser les entreprises.

Les principaux équipements du site sont :

- L'ensemble de 9 ha de serre
- Une chaudière bois de 8 MW
- Une cogénération gaz de 4,4 MW élec et 5 MW chaleur
- Un réseau de chaleur de 3,5 km
- Un stockage d'eau chaude de 3 500 m³

Les entreprises raccordées sur le réseau de chaleur sont aux nombres de 4. On retrouve 3 serres de 2 ha chacune et un centre commercial de 8 000 m² de bâtiment.

3. ENGAGEMENTS ET INTERACTIONS

Depuis près de 20 ans, les actions mise en place montrent la motivation de Fabrice Guennou à développer une démarche de respect de l'environnement et d'amélioration en continue.

Cette dynamique a également l'intérêt d'en faire profiter d'autres entreprises voisines qui n'auraient pas eu les mêmes possibilités du fait de leur taille. Le réseau de chaleur est un excellent outil de diffusion de la transition énergétique entre plusieurs structures.

L'objectif d'arrêter la cogénération gaz dans 3 ans correspond bien au temps nécessaire pour aboutir à la fin de projet de la chaufferie CSR. Le site ne sera plus dépendant d'énergies fossiles.

Le projet consolidera les engagements du site à savoir :

- Une transition énergétique complète du site des 9 ha avec l'arrêt de la cogénération gaz
- Une consolidation de la fourniture en eau chaude avec la chaufferie CSR pour une durée d'au moins 20 ans. Cette chaufferie deviendra la source principale de chaleur et la chaudière bois B assurera les pics de consommation et viendra en sécurité en cas de panne ou d'arrêt technique.
- La possibilité d'extension du réseau de chaleur aux sept serristes intéressés
- Avoir des solutions long termes en technologies et en approvisionnement.

Le projet aura aussi des impacts positifs en dehors du site :

- Un apport significatif de déboucher pour la filière de production de CSR, tout ceci sans stopper la consommation de bois B actuel
- Continuer à soutenir la production d'électricité en pointe Bretagne en intégrant le système de cogénération à la chaufferie CSR pour suppléer l'arrêt de la cogénération gaz
- Être une solution potentielle d'apport de chaleur décarbonée de nouveaux projets comme l'extension de la zone artisanale Ti Ar Menez 3, contact en cours avec la mairie de Plougastel.

Ce projet de chaufferie CSR est clairement un projet de long terme. Il se veut comme une implication dans le territoire et générateur de bénéfice pour plusieurs filières.

4. CAPACITES TECHNIQUES

SPV du Menez profitera pleinement de près de 20 ans d'expérience de conduite de chaudière biomasse, de 10 ans de travail avec la filière déchet et de 8 ans d'exploitation de réseau de chaleur.

En premier point, l'usage d'eau chaude pour l'activité de production sous serre a vu sa gestion être fortement favorisée par l'utilisation de stockage d'eau chaude en mode « open buffer ». Le système permet ainsi de pouvoir décorrélérer la production de chaleur de sa consommation sur une temporalité de 24 heures. Lorsque la serre n'a plus de demande de chaleur, la chaleur produite est stockée, puis lorsque la serre demande plus que ce qui est produit, le stockage vient en appoint de la chaudière. Une chaudière peut donc fonctionner en régime linéaire alors que les besoins seront fortement variables sur une journée complète. Sans cette technologie, les chaudières biomasses ne seraient pas compatibles avec les serres. Nous avons donc développé une capacité via l'important stockage d'eau chaude du site à gérer la production de chaleur avec efficacité. Ce stockage d'eau chaude permet la continuité de la livraison de chaleur même avec un arrêt courts des chaudières.

Avec la mise en place du réseau de chaleur, nous avons réussi à ce que les capacités de stockage d'eau chaude des autres serristes s'ajoutent à nos capacités. Ceci sécurise d'autant plus la gestion de la distribution de la chaleur. Le risque de complexifier le projet avec une extension du réseau est ainsi fortement réduite.

Corréler la production de chaleur à sa consommation à partir de chaufferie à production linéaire, est un savoir-faire que nous avons su développer. L'équipe en interne de 5 personnes a pu consolider son expérience lors des incidents techniques.

Notre technicité est consolidée par le parcours où malgré des problèmes techniques ponctuels et les crises énergétiques, nous avons réussi à chaque fois à alimenter les clients du réseau de chaleur sans impact négatif sur leur activité. Pour preuve, les contrats de vente de chaleur sont reconduits.

La connaissance des installations de chaufferie s'acquière sur la durée. Fort de notre expérience, notre niveau de compétence est fort mais le projet de chaufferie CSR demande une expérience particulière. L'association avec une entreprise déjà dans le domaine est essentiel à la réussite du projet. La chaufferie sera accouplée à une turbine à vapeur pour la production d'électricité, ce qui renforce notre besoin d'avoir un acteur sérieux qui puisse porter l'exploitation de ce type d'équipement.

Travailler avec un acteur extérieur pour l'exploitation d'une unité de production d'énergie est une chose que nous faisons depuis 2011 avec Eiffage pour l'exploitation de la cogénération gaz.

Autre aspect technique qui peut sembler sans grande importance est la logistique d'approvisionnement, sauf avec la filière déchet. Les problématiques sont différentes. Aux caractéristiques techniques du combustible, les contraintes réglementaires viennent se rajouter avec une exigence plus forte. Nous avons pu nous en rendre compte en ayant travaillé avec des fournisseurs privés de petites tailles, de taille intermédiaire ou de grands groupes sans compter un fournisseur public issu d'une collectivité. Nous avons ainsi une connaissance forte de la filière déchet depuis 2015.

Sur la production d'électricité, nous avons une expérience plurielle. Depuis 2011, la cogénération gaz a fonctionné avec un contrat d'obligation d'achat jusqu'à fin septembre 2023. La production était classique avec un fonctionnement du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année. Le contrat étant arrivé à échéance, nous fonctionnons actuellement en contrat marché libre. Nous avons ainsi pu acquérir toutes les subtilités de ce type de marché. L'impact économique du marché libre peut voir la rentabilité fluctuée fortement. L'associé du projet nous apportera également son expertise dans le domaine.

Au vu des considérations des clients actuels du réseau de chaleur, sept autres serristes souhaitent se raccorder sur le réseau. Ceci vient en grande partie du fait de la bonne gestion de nos installations et du climat de confiance qui s'est installé durant ses années d'exploitation.

Nous pouvons aussi à tout moment faire appel à Carbogreen qui est l'entité en charge des gestions énergétiques pour les producteurs de la coopérative Savéol.

L'intégration de la chaufferie CSR pourra s'appuyer sur les compétences en place qui seront renforcées de celle du futur associé.

Les capacités techniques développées sur le site sont :

- Maîtrise fonctionnelle des unités de production de chaleur actuelle
- Gestion pointue de la distribution de chaleur via le réseau de chaleur et les stockages d'eau chaude
- Réactivité face aux aléas du marché de l'énergie
- Forte connaissance de la filière déchet
- Gestion d'unité énergétique avec un exploitant extérieur
- Connaissance de la complexité du marché libre de l'électricité.

Toutes nos capacités techniques seront pleinement complétées par l'aide de notre futur partenaire qui exploite déjà ce type d'unité de production énergétique.

5. CAPACITES FINANCIERES

Le projet de chaufferie CSR, objet de la demande d'autorisation environnementale, consistera à produire de l'électricité et de la chaleur par la valorisation énergétique de CSR.

Le montant d'investissement étant très élevé tout comme la technicité demandée pour la réalisation du projet et son exploitation, Fabrice Gouennou va intégrer un nouvel actionnaire qui possède toutes les compétences requises à cet effet ainsi qu'une forte capacité financière. Ceci permettra de consolider pleinement le projet porté par SPV du Menez. Fabrice Gouennou travaille déjà avec cette société depuis 2023 dans un autre domaine.

La consolidation sur le plan financier et de technicité est prise avec une grande importance au vu de l'enjeux du projet. Ceci est essentiel pour faire perdurer l'unité sur la durée, au moins 20 ans.

L'investissement se monte à environ 66 000 000 €. Pour soutenir la réalisation du projet, une aide de 18 000 000 € a été sollicité auprès de l'ADEME.

Les chiffres du groupe Gouennou sont constitués des trois sociétés : EARL Ti Ar Menez (production de tomates), SARL Cogé de Ty Ar Menez (cogénération gaz) et SARL Gouennou Frères (chaudière bois + réseau de chaleur).

Tableau 1 : Principaux chiffres financiers de la société Gouennou Frères

Composante	2021	2022	2023
Chiffre d'affaires	8 113 000 €	12 059 030 €	11 718 390 €
Résultat d'exploitation	820 041 €	1 545 179 €	298 695 €
Bénéfice	868 819 €	1 432 753 €	586 547 €
Valeur ajoutée produite	858 606 €	1 787 374 €	909 848 €

SPV du Menez exploitera la chaufferie CSR sur le site de Ti Ar Menez et y consacrera de nombreux moyens techniques et humains pour lui permettre de disposer de l'ensemble des installations et équipements nécessaires à l'exploitation de l'unité dans de parfaites conditions de sécurité.



SPV du
Menez

SPV du Menez - Plougastel-Daoulas (29470)
Unité de production d'énergie au CSR
Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale
Pièce Jointe n°47 : Capacités techniques et financières

Annexe 1 - Immatriculation de la société SPV du Menez au registre du commerce de Brest (extrait Kbis)



N° de gestion 2022B01068

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 12 octobre 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	919 003 111 R.C.S. Brest
<i>Date d'immatriculation</i>	07/09/2022
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	SPV DU MENEZ
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	1 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	160 Route de Ti Ar Menez 29470 Plougastel-Daoulas
<i>Activités principales</i>	Production et commercialisation de chaleur, d'énergie et de gaz industriels sous toutes formes; achat, construction, développement et exploitation de tous process industriels de chaleur, d'énergie et de gaz industriels.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 07/09/2121
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2023

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Dénomination</i>	MALUGO
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Adresse</i>	160 Route de Ti Ar Menez 29470 Plougastel-Daoulas
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	539 135 657 RCS Brest

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITÉ ET A L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	160 Route de Ti Ar Menez 29470 Plougastel-Daoulas
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Production et commercialisation de chaleur, d'énergie et de gaz industriels sous toutes formes; achat, construction, développement et exploitation de tous process industriels de chaleur, d'énergie et de gaz industriels.
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/09/2022
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



B. Bonder
J. H.

FIN DE L'EXTRAIT

Annexe 2 - Attestation d'assurance

Vos Agents Généraux
JEAN-PAUL SANQUER
ERIC LE GUEN
CEDRIC MAGUEUR
415 RUE JURIEU DE LA GRAVIERE
BP 71055
29200 BREST



Assurance et Banque

SPV DU MENEZ
460 RTE DE TI AR MENEZ
29470 PLOUGASTEL DAOULAS

☎ 0298803939
✉ agence.brestport@axa.fr
N°ORIAS 13009237/15003452/19007819
Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

PACK GREEN

Vos références

Contrat
6059761404

Date du courrier
12 novembre 2024

ATTESTATION

Nous soussignés Messieurs SANQUER & LE GUEN, MAGUEUR Agents Généraux AXA – 415 rue Jurien de la Gravière à Brest, attestons et certifions que la SPV DU MENEZ est titulaire d'un contrat d'assurance RC ENVIRONNEMENT numéro 6059761404 couvrant le site ci-dessous, classé pour la protection de l'environnement (I.C.P.E.) soumis à l'enregistrement préfectoral ou à autorisation préfectoral au sens du Livre V du Code de l'Environnement :

- SPV DU MENEZ 160 ROUTE DE TI AR MENEZ 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

Garanties souscrites : (voir page suivante de la présente attestation)



Responsabilité Civile (Art 2.1 des CG) du fait des activités assurées

- Dont Responsabilité civile atteinte à l'environnement (art 2.1.1 des CG) et dont Responsabilité civile du préjudice écologique (Art 2.1.2. des CG) du fait des activités assurées
-

- Dont Dommages Matériels et Immatériels

- Dont Frais d'urgence (Art 2.1.1. des CG)
-

- Dont Dommages aux biens confiés (Art 2.1.1. des CG) et Dommages aux biens des préposés (Art 2.1.1. des CG)
-

- Dont Responsabilité civile du préjudice écologique (Art 2.1.2. des CG) du fait des activités assurées
-

- Dont Responsabilité civile du préjudice écologique en après-livraison
-

Pertes Pécuniaires (Art 2.2. des CG) du fait des activités assurées

- Dont Responsabilité Environnementale (Art 2.2.1 des CG)
-

- Dont Frais de dépollution des sols et des eaux (Art 2.2.2 des CG) et Frais de décontamination des biens mobiliers et immobiliers (Art 2.2.3 des CG)
-

- Dont Pollution subie (Art 2.2.4 des CG)
-

- Dont Frais de recherche (Art 2.2.5 des CG) et Frais d'élimination des déchets (Art 2.2.6 des CG)
-

- Dont Perte d'exploitation (Art 3.3 des CG) : Limite contractuelle d'indemnité (période d'indemnisation : sans objet)
-

Après-livraison (Art 3.1 des CG)

Responsabilités personnelles des Dirigeants (art 3.2 des CG)

Protection juridique

La présente attestation couvre la période du 12/11/2024 au 01/01/2026 et ne peut engager la Compagnie en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Pour servir et valoir ce que de droit.
Vos Agents Généraux

Agence AXA
M. SANCHEZ LE GUEN - MAGUEUR
416 Avenue de la Craivière
BP 71055 - 29210 BREST CEDEX 1
Tél. 02.98.18.35.99
Cotiss 13009287 / 18002482 / 18009610